

Identité du rédacteur : Malgouzou Maryse, cadre de santé

Creil, le 20 juin 2016.

FICHE DE POSTE

Pôle : Médico-Technique

Site : Creil / Senlis

Service : Rééducation fonctionnelle

Grade : Masseur kinésithérapeute

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade : Masseur kinésithérapeute

Fonction : Masseur kinésithérapeute (MK)

Liaisons hiérarchiques : Sous la responsabilité du cadre de santé de rééducation fonctionnelle et celui qui assure son remplacement, Cadre du pôle médico-technique et Direction des soins.

Liaisons fonctionnelles : équipes médicales et paramédicales, cadres de santé des différentes unités

Présentation du service :

La structure de rééducation et réadaptation fonctionnelles du GHPSO comporte deux sites.

A CREIL :

- une équipe de rééducation qui a pour vocation d'apporter des soins aux patients hospitalisés dans l'établissement (429 lits et places de court séjour adulte et enfant) : réanimation adulte, unité de soins continus, réanimation néonatalogie, pédiatrie, néonatalogie, pneumologie, neurologie, chirurgie digestive, chirurgie orthopédique et traumatique, médecine interne et infectieuse, cardiologie, gastro-entérologie.

L'équipe de rééducation comporte des masseurs-kinésithérapeutes et un orthophoniste.

A SENLIS :

-une équipe de rééducation qui a pour vocation d'apporter des soins aux patients hospitalisés dans l'établissement (430 lits et places de court séjour adulte, moyen séjour et longs séjours) : réanimation adulte, néonatalogie, cardiologie, oncologie, soins palliatifs, gériatrie aigue, SSR, EHPAD, unités de soins de longue durée.

L'équipe de rééducation comporte un cadre masseur-kinésithérapeute partagé avec Creil, des masseurs-kinésithérapeutes, un orthophoniste, un ergothérapeute, 2 psychomotriciennes, un éducateur sportif.

Horaires :

Temps plein, horaires : de 8h30 à 16 h30 soit 37 heures 30 hebdomadaires, temps de repas 30 mn, 28 congés annuels, 15 RTT.

MISSIONS DU POSTE

Missions principales :

- Assurer la prise en charge masso-kinésithérapique (rééducation, éducation, ...) des patients hospitalisés dans l'ensemble des services de l'hôpital.
- Encadrer les étudiants en masso-kinésithérapie en formation initiale (participer à la formation, suivre l'élaboration du mémoire) et en formation continue.

Missions permanentes :

↳ L'organisation des soins :

- Travaille sur prescription médicale.
- Assure la continuité des soins de jour pour les patients le nécessitant, selon des critères de priorisation établis en collaboration avec les équipes médicales
- Veille à la prise en charge globale et individualisée des personnes soignées
- Évalue, coordonne et organise les soins requis par les différents patients dans les différents services
- S'assure de l'adéquation entre les soins de suite et l'état du patient
- Intègre ses soins au sein du travail médical et paramédical
- Participe aux ateliers pluridisciplinaires d'éducation et de prévention en santé et assure la PEC de groupe de patients
- Participe aux groupes de travail institutionnels
- S'intègre dans la démarche qualité de l'Etablissement

↳ L'accueil et la prise en charge des malades :

- Après examen clinique et recueil des données, effectue le bilan MK et établit les objectifs du traitement MK à mettre en œuvre
- Réalise les techniques MK
- Informe et éduque le patient et son entourage
- Assure la transmission orale et écrite de ses informations pour garantir la traçabilité et la continuité des soins
- Assure la saisie informatique liée à son activité
- S'implique dans la formation des étudiants MK en stage, contrôle et évalue leur apprentissage
- Assure une veille professionnelle

↳ La gestion du matériel :

- Vérifie et contrôle son matériel

Missions spécifiques :

Les gardes, samedi, dimanche et jours fériés, sont assurées par roulement (modifications possibles en fonction des effectifs).

Bien qu'affectés dans un ou plusieurs service(s) de soins, les MK travaillent dans tous, par le biais des gardes, du maintien de la continuité des soins, ou dans le souci de rétablir l'équilibre de la charge de travail au sein de l'équipe des rééducateurs

PARTICULARITÉS A LA FONCTION

- Les MK intervenant en réanimation et USC adultes et enfants doivent justifier d'une expérience attestée en réanimation ou d'une formation spécifique agréée
- Les MK du site de Senlis doivent posséder des connaissances du processus du vieillissement et de ses conséquences sur la personne âgée

COMPÉTENCES REQUISES

La formation et les qualifications requises :

- être titulaire du diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute
- être inscrit(e) à l'ordre des masseurs kinésithérapeutes

Formation obligatoire :

Sécurité incendie

Formations institutionnelles :

AFGSU

Les qualités professionnelles requises :

Motivation pour le travail hospitalier, aisance face à la polyvalence, esprit d'initiative, dynamisme, esprit d'équipe, sens de l'organisation

Evolution possible ou potentielle du poste et son environnement :

Formation cadre de santé

Creil, le 20 juin 2016.

**La Directrice et Coordinatrice Générale
des Soins,**



Nicole MISMACQ